

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique et solidaire

Direction de la sécurité de l'aviation civile

Décision du 12 mai 2020 relative à l'intérim des fonctions de directeur de la direction technique «navigabilité et opérations»

NOR : TREA2011716S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 22 janvier 2020 portant organisation de l'échelon central de la direction de la sécurité de l'aviation civile,

Décide :

Article 1^{er}

M. Thomas Vezin, ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, est chargé d'assurer l'intérim des fonctions de directeur de la direction technique « navigabilité et opérations » à compter du 8 juin 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 12 mai 2020.

P. CIPRIANI